



Retraite - 1/5ème - RAFP - Réservistes

Rencontre avec le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics

COMMUNIQUÉ :

Le 9 avril 2026, une délégation de la **FGF-FO**, à laquelle participait **FO Justice**, a été reçue par François GIQUEL, conseiller en charge de la fonction publique, du dialogue social et territorial auprès du cabinet du ministre.

À cette occasion, **FO Justice** a de nouveau porté plusieurs revendications majeures concernant les droits et la reconnaissance des personnels.

S'agissant de notre revendication portée de très longue date et rappelée dans la mesure 25 du protocole d'Incarville, relative au dispositif du « 1/5ème », **FO Justice a réaffirmé ses exigences :**

- Le déplafonnement : permettre aux personnels de bénéficier de ce dispositif au-delà de la limite actuelle de 5 ans.
- Le décloisonnement : ouvrir la possibilité d'acquérir ces droits après l'âge de 57 ans, afin de mieux prendre en compte les réalités de carrière.

Sur ces points, notre interlocuteur s'est montré attentif et a indiqué qu'il reviendrait vers les organisations syndicales après analyse.

FO Justice a également porté la question du paiement de la RAFP dès le départ en retraite des agents relevant de la catégorie active ou super-active, revendication essentielle pour garantir une juste reconnaissance des droits acquis tout au long de la carrière.

Par ailleurs, la délégation a abordé la problématique du cumul emploi-retraite, notamment pour les réservistes.

Il a été reconnu que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, la loi n'ayant pas pris en compte les spécificités des corps à statut particulier, comme l'administration pénitentiaire. **À titre de comparaison, les gendarmes ne sont pas concernés par ces restrictions.**

Le conseiller ministériel a indiqué faire de ce dossier une priorité, avec l'engagement de lancer rapidement une expertise afin d'apporter des réponses concrètes. Il a lui-même exprimé son étonnement face aux incohérences existantes.

FO Justice restera pleinement mobilisé pour faire aboutir ces revendications légitimes et obtenir des avancées concrètes pour les Personnels !!!

